



**CONFÉRENCE DE PRESSE
DU MAIRE FRÉDÉRIC PARRE**

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE



Ville de
Tournefeuille



Les élus que nous sommes sont confrontés chaque jour aux préoccupations légitimes de nos concitoyens, notamment en matière de tranquillité publique.

Même si Tournefeuille est une ville plutôt paisible, ici comme ailleurs, nous constatons des faits de délinquance. Et bien que la sécurité soit une compétence de l'État, nous sommes conscients qu'aux yeux des Tournefeuillais, nous sommes aussi les garants de leur tranquillité.

Ils peuvent se rassurer : nous ne céderons rien dans la lutte contre la délinquance et l'insécurité.

Mais la tranquillité publique ne se décrète pas, elle se construit sur le long terme, avec les moyens qui sont les nôtres. C'est un engagement qui engage tous les acteurs de la tranquillité publique : les élus, les services municipaux, les services de l'État, les acteurs éducatifs et sociaux, les associations et les citoyens...

Aujourd'hui, grâce au renforcement de nos moyens- redéfinition des missions de la police municipale et création de la direction de la prévention et de la tranquillité publique, recrutement de policiers municipaux, mise en place et développement du dispositif municipal des Citoyens référents, déploiement de la vidéoprotection et renforcement du partenariat police nationale /police municipale, nous sommes sur la bonne voie. Le nombre de cambriolages d'habitations a été divisé par deux entre 2022 et 2024. Notre approche globale et intégrée -prévention, sécurité, solidarité- fonctionne.

Ces résultats, recensés par la Police nationale, nous encouragent à amplifier notre action. Nos efforts doivent être constants pour que les Tournefeuillais puissent vivre avec sérénité.

Pour cela, en ce début d'année 2025, parce que leur présence sur le terrain est essentielle, nous avons décidé d'élargir les horaires de la Police municipale, pour que nos policiers municipaux puissent répondre, davantage encore, aux sollicitations des Tournefeuillais.

Enfin, parce qu'il faut être pragmatique et lucide, nous travaillons, en responsabilité, dès aujourd'hui à améliorer l'armement de notre Police municipale, pour qu'elle puisse nous protéger et se protéger elle-même.



Frédéric PARRE

Maire de Tournefeuille

Élisabeth HUSSON-BARNIER

Adjointe au Maire déléguée à, la
Prévention et à la Tranquillité
Publique

“Prendre rapidement une mesure forte afin de garantir plus de tranquillité publique aux Tournefeuillais”

La police municipale est la première force de sécurité de proximité présente dans notre commune.

Jusqu'à présent, les policiers municipaux de Tournefeuille bénéficiaient d'un équipement constitué d'un gilet pare-balles, d'une radio individuelle, d'un générateur d'aérosols (100ml et 300ml), d'un bâton de défense télescopique et d'une paire de menottes.

En contact direct avec la population toute la journée, la police municipale écoute, informe, oriente et rassure, mais elle est aussi souvent la première à intervenir dans les situations de crise. Les policiers municipaux sont parfois exposés à des actes de violence. Dans un contexte qui évolue, il est important qu'ils puissent à la fois protéger les Tournefeuillais et se protéger eux-mêmes.

J'ai donc décidé de doter nos policiers municipaux de l'arme de poing et d'une caméra piéton.

Cette dotation sera accompagnée d'un dispositif réglementaire très strict qui s'impose, de formation initiale et continue et de suivi médical.

Pour les policiers municipaux, ce sera plus de sécurité au quotidien et plus de sérénité dans l'exercice de leurs fonctions.

C'est un signal fort que je souhaite leur adresser. C'est également un signal fort que j'adresse aux Tournefeuillais : **la municipalité prend toutes les mesures nécessaires pour garantir leur tranquillité.**



Frédéric PARRE
Maire de Tournefeuille

“

Quand on est Maire, on est en responsabilité et on doit répondre aux préoccupations légitimes de la population et des agents communaux. Après mûre réflexion, en lien avec mon adjointe à la Prévention et à la Tranquillité publique et les élus de la majorité municipale, j'ai donc pris la décision de doter nos policiers municipaux de l'arme de poing.

C'est une décision qui s'est imposée pour maintenir notre belle qualité de vie, et pour à la fois protéger les Tournefeuillais et protéger les policiers municipaux.

L'armement est d'abord un outil de respect et de dissuasion et je réaffirme mon attachement au modèle d'une police municipale de la tranquillité publique.

”

**Des actions multiples
pour une sécurité de proximité**

- Un renforcement de la Police municipale avec le recrutement de policiers municipaux

**Évolution du nombre
de policiers municipaux**

6
en 2020

11
début 2025

Notre Police municipale évolue pour mieux répondre aux attentes d'aujourd'hui et de demain des Tournefeullais en matière de tranquillité publique. Rassurante et préventive, la présence des agents dans la rue constitue l'action la plus importante de la Police municipale.

PROXIMITÉ, PRÉVENTION, DISSUASION

1183

Opérations de sécurisation aux abords
des écoles (+20% par rapport à 2023)

130

Opérations de sécurisation lors
d'événements

229

Habitations sous surveillance renforcée
inscrites dans le cadre du dispositif
Opération Tranquillité Vacances

865

Verbalisations
(excès de vitesse, zone bleue)

- **Des horaires élargis pour la Police municipale** pour multiplier les patrouilles et occuper le terrain au plus près des Tournefeullais

Rassurante et préventive, la présence des agents dans la rue constitue l'action la plus importante de la Police municipale. Pour être toujours réactive et opérationnelle, la Police Municipale a mis en place deux brigades d'intervention en roulement pour couvrir des plages horaires élargies.

NOUVEAUX HORAIRES depuis le 3 février 2025

Lundi de 8h à 21h
Du mardi au vendredi de 7h à 21h
Dimanche de 7h à 15h

- **le dispositif municipal des Citoyens référents**

Dans une démarche citoyenne, la Ville de Tournefeuille a mis en place dès 2017 un dispositif de solidarité de voisinage structurée autour de Citoyens référents, permettant d'alerter la Police nationale ou la Police municipale de tout événement suspect, ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins. Leur rôle n'est pas de se substituer aux forces de l'ordre mais bien de faciliter la remontée d'informations et de sensibiliser leurs voisins autour des bonnes pratiques

100

Citoyens référents aujourd'hui
qui couvrent tous les secteurs de la Ville

- le **déploiement de la vidéoprotection avec une enveloppe de 500 000 € d'investissement sur 3 ans (2022-2025)**, dont 104 000 € du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) qui permettra à la Ville de mailler son territoire de 100 caméras d'ici la fin de l'année 2025, avec une attention particulière aux entrées de Ville.

Le lieu de leur implantation est coordonné avec la Police nationale afin de faciliter l'élucidation des délits et dissuader les comportements délictueux.

Évolution du nombre de caméras de vidéoprotection



“

Le déploiement de la vidéoprotection ne s'est pas substitué à notre volonté d'accroître les moyens humains jugés essentiels. Nous sommes ainsi passés de 6 policiers municipaux à 11 policiers municipaux avec le Directeur de la Prévention et de la Tranquillité publique, entre 2022 et 2025.

”



Élisabeth HUSSON-BARNIER

Adjointe au Maire déléguée à, la
Prévention et à la Tranquillité
Publique

- le renforcement des liens avec la Police nationale

Un partenariat avec l'État sur la question de la sécurité est indispensable. Car si le Maire a le statut d'officier de police judiciaire, il ne possède pas tous les moyens d'exercer pleinement cette mission.

Les services de l'État et la Mairie de Tournefeuille se rencontrent régulièrement pour identifier ensemble les problématiques et déterminer des priorités d'action, dans le respect des compétences respectives de chacun.

71

Opérations de voie publique conjointes
Police municipale - Police nationale en 2024

Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)

Présidé par le Maire, le CLSPD réunit tous les acteurs de la sécurité et de la prévention autour d'objectifs communs. Il permet de suivre la mise en place et l'évolution d'actions concrètes et conjointes permettant de remédier aux problématiques du territoire.